NEUVIEME ANNÉE — N° 17 | En avant la Grue! | MERCREDI 26 FÉVRIER 1890

LA GRUYÈRE

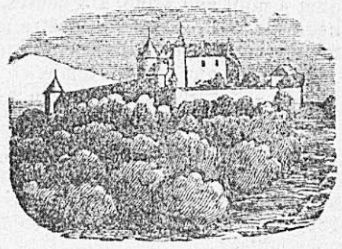

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 25 février 1890.

Nous extrayons l'excellent article suivant de la *Tribune de Genève* du 20 février, en le recommandant à la bienveillante appréciation de nos lecteurs :

Réforme nécessaire et facile : Payons comptant!

Jamais on n'a tant fait pour l'amélioration du sort de tous ceux qui souffrent qu'en cette fin du XIXe siècle. De toutes parts, des sociétés se constituent pour le relèvement, pour l'affranchissement des misérables. On ne croit plus de nos jours que les fautes ou les crimes des individus justifient l'abstention, l'indifférence ou le dédain pharisaïque de la société. Il devient de plus en plus évident que la solidarité n'est pas un vain mot, mais une grande et parfois une terrible réalité. Tous nous souffrons, de façon ou d'autre, non seulement du mal dont nous nous rendons personnellement coupables, mais aussi de celui à l'accomplissement duquel nous n'opposons pas une résistance suffisamment énergique, et plus encore de celui que nous encourageons par notre silence, disons notre complicité, ou tacite ou avouée. Qu'on y réfléchisse sérieusement, qu'on regarde les choses de haut, du point de vue philosophique, qu'on scrute les causes et les effets, et l'on comprendra que les peuples et les nations, que l'humanité tout entière ne forme en quelque sorte qu'un seul corps dont aucun membre ne peut être lésé ou blessé sans que l'organisme, dans son ensemble, n'en soit atteint.

Mais si beaucoup a été fait, et si les œuvres, actuellement existantes ou en voie de formation, nous font espérer de nouveaux progrès, dans un avenir qui n'est pas loin de nous, cependant le mal est si grand, si profond que toutes les améliorations, apportées ici et là, sont à peine une goutte d'eau dans l'immensité de cet océan de souffrances que nous offre l'humanité.

Il ne s'agit donc pas de s'endormir. Il importe bien plutôt de demeurer sur la brèche, vigilants et actifs, pour tous les combats qui, vaillamment combattus, peuvent apporter leur part de bien-être et de progrès dans la société.

Parmi tant d'œuvres qui sollicitent l'attention et l'intérêt des hommes de bonne volonté, il en est une que je voudrais tout particulièrement recommander à ceux qui ne prennent leur parti d'aucune injustice, d'aucun mal. C'est une œuvre de très humble apparence et qui peut paraître d'importance minime. Mais pour peu qu'on y regarde de près, on se convainc bientôt que sa réalisation serait un grand bien pour tous ceux dont les intérêts y sont engagés.

Quelle est-elle, cette œuvre ou cette réforme? Il existe une habitude, à tous égards déplorable : ce sont les achats et les ventes faits à crédit. Parlons des achats et des acheteurs.

Beaucoup d'acheteurs — hommes ou femmes — prennent livraison des objets achetés sans songer un instant à en acquitter immédiatement le prix. Ils y penseront plus tard, dans six mois, dans un an, peut-être à une date plus éloignée encore. Qu'est-ce à dire? — Que l'acheteur, fortuné ou non, emprunte à son fournisseur, pour un temps indéterminé, argent, marchandise ou travail, ou mieux, ces trois choses à la fois, puisque toutes trois se trouvent réunies dans l'objet livré. Lui en offrira-t-il au moins un dédommagement? — En aucune façon. C'est un emprunt tout gratuit pour celui qui le fait.

L'est-il également pour celui qui le consent? Voyons. — Le vendeur ou le patron a fourni à son client du travail, de la marchandise, disons de l'argent — marchandise et travail n'étant qu'une autre forme de l'argent. On ne lui donne rien en échange, rien immédiatement, c'est entendu. Que va-t-il arriver? — Il faut remplacer les marchandises — ou les matières premières — disparues. Mais l'argent fait défaut, l'acheteur ayant oublié de solder son compte. Alors, de deux choses l'une, ou l'on achètera, à son tour, à crédit, et dans ce cas on aura beaucoup plus de chance de payer ses achats un prix plus élevé, ou l'on s'adressera à un banquier qui, si l'on est bien coté sur la place, prêtera le capital nécessaire, *mais non pas gratuitement*. A la somme reçue, il faudra, lors du remboursement, joindre les intérêts. Dans les deux cas, c'est pour le marchand — ou le patron — une perte sèche d'autant plus considérable que les objets fournis à ses clients sont de plus grande valeur.

N'oublions pas de remarquer que le crédit du petit marchand, ou du petit patron, n'est pas toujours très large, et que l'intérêt à payer est, en général, d'autant plus élevé que la situation de l'emprunteur offre moins de garanties ou de surface : ce qui revient à dire que plus grand est le besoin de celui qui demande, plus fortes sont les prétentions et les exigences de celui qui accorde; c'est-à-dire encore que moins on possède, plus il faut payer cher le service rendu.

Or, je le demande, de quel nom appeler une manière de faire qui peut avoir de telles conséquences? N'est-ce pas un abus criant, une flagrante injustice? Sans le vouloir, les négligences dont on se rend coupable peuvent faire un mal énorme, amener la gêne, sinon la ruine dans les familles honnêtes et laborieuses.

N'est-il pas vrai que mettre un terme à un tel état de choses, ce serait accomplir un acte de haute justice, une bonne œuvre, une réforme de grande importance, tout à la fois matérielle et morale?

(A suivre.)

NOUVELLES SUISSES

Banque fédérale. — La direction de la Banque fédérale proposera au Conseil d'administration la distribution d'un dividende de 7 % pour l'exercice de 1889.

Conférence de Berne. — D'après une dépêche de Berne aux *Basler-Nachrichten*, l'Italie a annoncé officiellement au Conseil fédéral sa participation à la conférence internationale du 5 mai, relative à la protection ouvrière.

Chemin de fer du Gothard. — D'après le *Vaterland*, il serait question à Milan de combiner l'horaire d'été de façon à ce que tout le trafic direct entre l'Italie et la France et l'Angleterre passe par le Mont-Cenis, laissant ainsi Lucerne complètement de côté.

Sport vélocipédique. — Le 1er juin prochain, l'Union vélocipédique de la Suisse romande fera courir son championnat tricycles sur la route de Genève, de Morges à Coppet.

A cette occasion, Morges réunira les délégués de tous les clubs formant « l'Union », les membres des sociétés et les amateurs de la Suisse romande.

Le Vélo-club de Morges se prépare à recevoir dignement ses nombreux hôtes d'un jour et à rendre cette fête vélocipédique aussi cordiale que possible et pleine de bons souvenirs pour tous ceux qui auront le bonheur d'y assister.

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 44

LA

BELLE TÉNÉBREUSE

PAR

JULES MARY

Mais toutes ses recherches restent sans résultat.

Alors, il accourt vers le cheval, le débarrasse du harnais, le tire des brancards, le relève, le monte, se tient à la crinière, et le voilà parti ainsi pour le château de La Novice.

Au bout de la magnifique allée de platanes, qui aboutit aux jardins du château, il aperçoit un homme qui se promène, lentement, la tête baissée, s'arrêtant à chaque pas. C'est Robert.

Beaufort est encore trop loin pour le reconnaître, mais le devine.

C'est Robert qui attend Valognes avec impatience. Il sait que son père doit revenir avec une très grosse somme. Il l'attendait dans la soirée avant la tombée de la nuit. Il sait que la forêt n'est pas sûre, à cause des braconniers. Et il est dans une inquiétude mortelle.

Le bruit du cheval qui se rapproche lui fait relever la tête.

En voyant cet homme dont il ne peut distinguer le visage ballotté par la course, il s'étonne, il vient au-devant de lui...

— Qu'est-ce donc? se dit-il.

Tout à coup, il reconnaît le cheval.

— Ah! mon Dieu, que s'est-il passé?

Beaufort se laisse tomber tout près de lui. Il est dans un état lamentable. Ses vêtements sont déchirés. Sa figure est ensanglantée. Et ses cheveux, par place, sont coagulés par le sang. Il semble l'ignorer. Il n'y prend point garde. Il est méconnaissable.

— Qui êtes-vous? fait Robert...

— Beaufort! Beaufort! dit le pauvre homme, épuisé...

— Et mon père?... Il est arrivé malheur à mon père?

— Un grand malheur...

— Une nouvelle attaque d'apoplexie... Mais Gérard l'a sauvé une première fois, il le sauvera une fois encore.

— Hélas!

— Qui donc? Au nom du ciel, par pitié, M. Beaufort, parlez... j'aime tant mon père.

— M. Valognes est mort...

— Mort!

— Tout à l'heure, là, dans la forêt, à deux kilomètres à peine du château, un misérable, caché dans les broussailles, a tiré sur nous deux coups de revolver.

— Mon pauvre père! mon père! disait le jeune homme en sanglotant.

— Valognes a reçu une balle en pleine poitrine. Moi-même, j'ai été légèrement blessé!... La balle m'a effleuré le crâne...

— Mort! En êtes-vous bien sûr? N'y a-t-il pas moyen de le sauver?

— Hélas! Robert, ne conservez aucun espoir!...

— Courons, alors, courons, monsieur Beaufort... Il me semble que laisser ainsi mon pauvre père, c'est une profanation...

Il appela un domestique, lui donna quelques ordres brefs, et partit avec Beaufort, à pied, pendant qu'on attelait une voiture qui devait les rejoindre.

Les sanglots du jeune homme redoublèrent quand il arriva auprès du cadavre. Il eut une crise de nerfs.

Valognes fut placé dans la voiture qui, lentement, au pas, reprit le chemin de La Novice.

La nuit même, par les soins de Robert, le parquet de Creil était prévenu et le matin, dès l'aube, arrivait le juge d'instruction, accompagné d'un agent de la préfecture de police, mandé en toute hâte par dépêche télégraphique et qui était arrivé par le premier train.

M. Laugier, le juge, était un homme d'une soixantaine d'années, d'allure sèche et sévère, au front entêté, au regard froid. Il passait pour intelligent, mais cette qualité disparaissait presque devant son orgueil et un amour-propre immenses. Les agents de préfecture le connaissaient bien, et très peu d'entre eux aimaient à *travailler* avec lui. Très entier dans ses idées, il n'acceptait pas facilement celles des autres. Et lorsqu'il se trompait, c'était se faire de lui un ennemi que de reconnaître son erreur.

Pour le physique, grand, jaune, maigre, l'œil terne, les cheveux rares... toute sa barbe, blonde et grisonnante.

L'agent s'appelait Pinson.

C'était un grand et solide gaillard, à l'air gai et bien portant, brave, l'ayant prouvé à vingt reprises, et pouvant mon-

Le programme comprend : courses le matin, banquet à midi au Casino, à 3 heures. Défilé et promenade sur St-Prex, puis peut-être le soir un bal terminera cette solennité vélocipédique.

Espérons que le beau temps et de bonnes routes viendront favoriser nos velocemens.

Mortalité. — Dans les quinze villes les plus importantes de la Suisse, la mortalité a été, pendant le mois de janvier 1889, de 18 pour mille. En janvier 1890, ce chiffre s'est élevé, grâce à l'influenza, à 34 pour mille.

Il y a là de quoi faire réfléchir sur la prétendue bénignité de cette épidémie asiatique.

Zurich. — Le Grutli de Zurich se chargera de la fête fédérale de 1890 dont Berthoud n'a pas voulu.

— Les socialistes allemands à Zurich ont célébré les succès électoraux remportés par leurs amis en Allemagne.

— Les héritiers du grand fabricant zuricois Johannes Wild, décédé récemment à Londres, ont fait don de dix mille francs aux colonies de vacances de Zurich, dix mille francs à l'asile des convalescents du Zurichberg et quatre mille francs à la maison des sœurs de la Croix-Rouge.

Berne. — On a profilé ces jours derniers, sur l'emplacement du Kirchenfeld, à Berne, le bâtiment du musée national que l'Etat et la ville de Berne ont l'intention d'édifier. La construction paraît devoir être grandiose.

— A Berne, on a décidé l'érection d'un monument à la mémoire de Bubenberg, l'héroïque défenseur de Morat. Coût 40 à 45,000 francs. On compte sur une subvention fédérale de 20 mille francs.

Lucerne. — L'association des paysans lucernois a décidé d'accorder des primes à ses membres qui tiendraient une comptabilité rationelle, établissant clairement l'état de la fortune au commencement et à la fin d'une année, le mouvement en espèces et en produits, les frais de ménage et le rendement net de l'exploitation.

Zoug. — Le petit village de Unterägeri a installé la lumière électrique comme éclairage public.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Le duc d'Orléans est toujours à la Conciergerie. Le ministère a examiné son cas; les opinions étaient très divisées. M. Carnot a fortement insisté pour la grâce immédiate. Le bruit en étant arrivé à la Chambre a produit une mauvaise impression. Des députés ont averti le ministère qu'il serait interpellé s'il ne laissait pas le prince en prison, que d'autre part les socialistes et les boulangistes demanderaient l'amnistie pour tous leurs condamnés. Le ministère, devant ces démonstrations, a cédé et a renvoyé une décision à plus tard.

— Le sous-secrétaire d'Etat aux colonies à reçu une dépêche de M. Bayol, gouverneur du Sénégal, annonçant que cinq cents hommes de troupes régulières du roi Dahomay ont attaqué les postes français de Kotonou. Ils ont été mis en déroute par les tirailleurs placés sous les ordres du commandant Terrillon, et ont laissé 60 morts sur le terrain. Les Français ont deux tirailleurs légèrement blessés.

Allemagne. — On connaît jusqu'à présent les résultats le 356 élections.

Sont élus 46 conservateurs, 13 députés du parti de l'empire, 14 nationaux-libéraux, 83 du centre, 17 progressistes, 18 socialistes, 13 Polonais, 1 indépendant, 12 Alsaciens-Lorrains, 3 démocrates, 1 Danois.

126 ballottages entre 43 conservateurs, 14 membres du parti de l'empire, 58 nationaux-libéraux, 15 membres du centre, 40 progressistes, 43 socialistes, 2 guelfes, 4 Polonais, 1 indépendant, 1 Alsacien, 9 démocrates, etc.

Ces résultats confirment le succès des partis opposants. Les socialistes gagnent du terrain même dans les campagnes. Les progressistes sont moins maltraités qu'on ne le prévoyait. Le parti démocratique ou républicain de l'Allemagne du Sud, qui était complètement exclu du Parlement depuis trois ans, aura de nouveau quelques représentants.

Des personnes qui se prétendent bien renseignées affirment qu'on aura bientôt une nouvelle édition de l'ère de Manteuffel. On modifierait par une sorte de coup d'Etat la Constitution et on restreindrait le suffrage universel.

Des désordres ont éclaté dans un très grand nombre de villes. A Berlin, plusieurs gendarmes à cheval ont été grièvement blessés. On a fait 30 arrestations. La foule a délivré un prisonnier.

— Deux jésuites sont entrés sur le territoire de l'empire allemand, malgré l'interdiction qui frappe l'ordre. Ils sont arrivés samedi à Kosten, dans la province de Posen, et ils se proposaient de prononcer des discours dimanche matin en faveur de l'œuvre des missions. Les autorités averties les ont fait arrêter dans la soirée de samedi et reconduire à la frontière par la gendarmerie.

— Un terrible accident est arrivé samedi matin à neuf heures, au cours des manœuvres exécutées par les pompiers sur la place de la Comédie, à Metz.

Une dizaine de pompiers étaient montés sur une échelle de sauvetage haute de vingt mètres, lorsque l'échelle vint à se rompre.

Les pompiers ont été précipités sur le sol. Deux d'entre eux les nommés Leib et Will, pères de famille, ont été tués sur le coup; cinq ont été blessés, dont trois grièvement. Cet accident cause à Metz une vive émotion.

Hollande. — Jeudi, le théâtre municipal d'Amsterdam a éte détruit de fond en comble. C'était le le premier et le plus beau théâtre de la grande cité hollandaise. Comme le sinistre a eu lieu le matin, aucun accident de personne ne s'est produit. La veille, on y avait donné une représentation de gala en l'honneur du jour de naissance du roi des Pays-Bas.

Etats-Unis. — A la suite d'une rupture de digue, la ville de Prescott (Arizona) a été inondée. Quarante cadavres ont déjà été retirés. La ville voisine de Winckenbourg a également été submergée; peu d'habitants ont échappé, mais, par suite d'interruption du télégraphe, les détails manquent. On croit qu'il y a de nombreuses victimes et de grands dégâts.

Maroc. — De graves nouvelles sont arrivées samedi matin à Paris sur la situation au Maroc.

L'insurrection qui vient d'éclater gagnerait les tribus de la frontière algérienne. On craint que cette insurrection ne prenne des proportions considérables.

Les routes sont parcourues par des bandes de pillards.

Plusieurs engagements ont eu lieu entre de troupes du sultan et de rebelles : la cavalerie du sultan aurait été mise en déroute.

La rébellion serait encouragée par un prince de la famille impériale.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 22 février 1890.* — La commune de Villarsiviriaux est autorisée à procéder à une vente de bois et le cercle scolaire libre de Heitenried à lever un impôt.

— On prend un arrêté fixant le taux de la contribution pour l'année 1889 à 12 centimes par 100 fr. de la valeur du bétail assuré.

— Sont nommés :

M. Kramer, Peter, syndic de Freschels, aux fonctions de membre de la commission scolaire du même lieu.

M. Lauper, Jean-Joseph, à Chevrilles, au poste de suppléant de l'officier d'état civil de l'arrondissement de Chevrilles.

— On accepte la démission de M. Albrecht Notz comme membre de la commission scolaire de Chiètres, avec remerciements pour les services rendus et on nomme en son remplacement M. Jean Johner, juge de paix à Chiètres.

Incendies. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie a détruit le moulin du village de Domdidier, ainsi que la maison d'habitation et l'écurie y attenant. Le bétail a pu être sauvé. La cause de l'incendie est inconnue.

— Lundi, vers onze heures, on a signalé un incendie à Formangueires, paroisse de Belfaux. Si nous en croyons les premiers renseignements qui nous sont parvenus, le feu aurait détruit un fenil.

GRUYÈRE

La Roche, le 22 février 1890.

Monsieur le rédacteur,

Je me permets, vu les conflits toujours renouvelés entre les catholiques romains et les vieux et malgré mon incompétence, de soumettre au public un moyen qui pourrait, je l'espère, rétablir la paix confessionnelle dans notre patrie en conciliant les droits de l'Eglise romaine et les principes démocratiques.

Il faudrait, pour la nomination de MM. les curés et autres titulaires, que les lois relatives à ces questions donnassent aux catholiques romains le droit de déléguer par procuration leurs voix à leur évêque pour la nomination de leurs prêtres. On compterait d'un côté les voix données au curé vieux-catholique et de l'autre le nombre de voix déposées dans l'urne avec délégation.

Si la majorité des suffrages est en faveur des catholiques romains, le chef du diocèse leur nommerait un curé de son choix; dans le cas contraire, ce sont les vieux-catholiques qui auront élu leur pasteur. De cette manière, justice serait rendue à chacun.

Agréez, etc. J. SCHERLY.

Agriculture. — Nous rappelons que sur jeudi prochain, 27 courant, à 1 h. de l'après-midi, la Société fribourgeoise des fromagers et d'économie agricole a convoqué, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Bulle, une assemblée générale d'agriculteurs. Tous sont cordialement invité à y assister.

---

trer, comme un soldat après ses campagnes, sa peau tailladée par les coups de couteau qu'il avait reçus en arrêtant des meurtriers.

Ancien soldat, du reste, et ayant la médaille militaire.

Il connaissait M. Laugier de longue date et ç'avait été contre son gré qu'il était venu. Le chef l'avait ordonné et il avait obéi.

Ah! par exemple, il avait bougonné auprès des camarades.

— Mauvaise affaire. Trois fois j'ai travaillé avec lui, et trois fois nous avons fait fiasco, mes enfants? Comme ça vous amuse, hein! Alors, on trouve à la boîte, en revenant, le chef qui vous fait une tête longue comme ça... et les camarades qui rigolent. Et vous allez voir, ce sera cette fois-ci comme les autres... Vraiment, ce n'est pas juste... On devrait nous faire prendre du Laugier chacun à notre tour... Mais toujours le même! ah! non, ah! non!

Lorsque arriva à la préfecture la dépêche du juge d'instruction demandant un agent, Pinson se trouvait à la permanence.

Le chef de la Sûreté travaillait encore dans son cabinet, malgré l'heure avancée de la nuit.

Il manda Pinson sur-le-champ.

— Vous irez vous mettre cette nuit à la disposition de M. Laugier, à Creil. Voici un bon de cent francs pour vos dépenses supplémentaires. N'oubliez pas que vous êtes revenu trois fois bredouille de Creil. Vous avez une revanche à prendre. Faites vite!...

— Ah! chef, si c'était un effet de votre complaisance d'en envoyer un autre à ma place?

— Pourquoi?

— M. Laugier me porte la guigne, voyez-vous.

— Enfantillage!

— Mais non, mais non, chef. Je ne passe pas pour être un imbécile, n'est-ce pas? Eh bien, dès que je suis en présence de M. Laugier, ah! mon Dieu, je sens ma tête qui se vide, qui se vide comme si on m'enlevait la cervelle avec une cuillère.

Le chef de la Sûreté se mit à rire.

— Vous réussirez cette fois, Pinson, allez, mon ami. Vous avez juste le temps de prendre le train.

— Voulez-vous que je vous fasse une prédiction, chef?

— Faites...

— Eh bien, je suis sûr que nous ferons une boulette, — aussi vrai que j'ai onze coups de couteau sur la peau.

Il sortit, rageant, de très méchante humeur.

Et le matin il rejoignit M. Laugier au parquet de Creil.

Une heure après, ils arrivaient à La Novice.

On avait fait à la hâte un lit de quelques matelas, dans le vestibule même du château, en attendant la justice.

M. Laugier, en partant de Creil, avait envoyé un mot à Gérard pour le prier de l'assister et de faire un rapport.

Gérard avait fait répondre qu'il était prêt et qu'il arriverait à La Novice presque aussitôt que le magistrat.

La lettre par laquelle le jeune docteur apprenait cette catastrophe était concise et brutale.

« M. Valognes, du château de La Novice, a été assassiné, » cette nuit, dans la forêt d'Hallatte. Le cadavre a déjà été » transporté au château par les soins du fils de la victime. » Venez m'y rejoindre. Je régulariserai demain le mandat » par lequel je vous prie de m'assister de votre expérience. »

— M. Valognes assassiné! s'était écrié Gérard, en sautant hors de son lit où son domestique était venu lui apporter la lettre.

Et il s'était habillé hâtivement.

— Pauvre Robert! Pauvre Robert! Quel terrible malheur!

Marceline était levée. Il la rencontra en sortant.

— Où cours-tu? Tu es demandé par un malade?...

— Un malade, hélas! si cela pouvait être!

— Tu es tout ému, tout pâle...

— On le serait à moins... M. Valognes... ah! le pauvre homme!

— Que lui est-il arrivé?

— Mort! assassiné!!

— Grand Dieu! Comment?

— Je l'ignore... Je ne connais aucuns détails... Ne m'interroge pas... Je ne pourrais te répondre...

Cinq minutes après, il était parti.

Il y avait à peine un quart d'heure que M. Laugier et Pinson étaient au château de La Novice, quand le docteur Gérard y arriva à son tour.

Robert tomba dans ses bras en pleurant. Le pauvre garçon faisait peine à voir tant il avait le visage décomposé. De grosses larmes coulaient sans cesse, sans jamais se tarir, de ses yeux rougis et gonflés.

— Gérard, dit-il, tu es savant, tu es habile... Tu ne rendras pas la vie à mon père, du moins aide-moi à le venger... Tes observations médicales peuvent nous mettre sur la trace du coupable... Ne néglige rien, je t'en supplie, pour qu'on retrouve l'assassin... Je le demande à ton devoir, je le demande à ton amitié.

Les principaux
1° Proclamation d
compenses ens
d'alpages en 18
2° Organisation d'
pour l'améliora

Nécrologie.
tège funèbre a ren
SOTTAZ, boucher,
famille à la force
A peine la tomb
prenons avec reg
convictions libéral
à Maules.
Nos condoléance
vées.

V

LA S

Lévesque se lais
bitieux, trop pauv
mode auxquelles il
mants à échanger
fait d'Anaïs. Les f
reste, mais puisqu
cet élément fémini
avoir Anaïs, une
rieuse, une économ
maines entières sa
mandant qu'à répa
son ménage, à lire
sentir près de lui
cement une prome
santé, à lui, bien p
L'avocat savait la
tout le jour, il la s
et ne trouvant, c
monde de supérieu
plus habitué, plus
lui-même. Il aimai
âme égoïste était
l'aimait pour lui e
Anaïs Dubreuil
l'argile est au poti
Arabes, le cadavre
elle lui avait, en e
perdant auprès du
suprême défense d
Le maître devai
en abuser pour de

La fête de M
suivant, ce qu'on
monde vint, mais
des convives gard
soucis.
Mme Haller sou
la perte de son fil
mesure que, libre
pour Mlle Dulac s'
Si elle eût été co
mais elle était bon
secrète du chagrin
dissimulée des anc
Fronville ne point
signer avec rancu

— C'est mon devoi
m'est permis de cons
Il s'approcha du ca
Tous ceux qui se t
son, s'étaient éloigné
Le valet de chamb
docteur pour l'aider,
Gérard lui ordonna
der la blessure, s'assu
La balle avait pén
cœur.
Il la retira, l'exam
déformée. Il la garda
Il constata, ce qui
que la blessure n'ava
une distance de cinq
sure eût été accompa
qûres produites par
bords de la plaie étai
Quant à la balle, il
nait d'un revolver ou
C'était, cela, l'affa
le juge au courant de
Provisoirement, se
grande utilité pour l'
Il remarqua, toute
de Valognes et une f
toute sa longueur du
Il savait déjà, par
par Beaufort. L'ecc

Les principaux objets de cette réunion sont :

1° Proclamation des lauréats et distribution des récompenses ensuite du concours de bonne tenue d'alpages en 1889 ;

2° Organisation d'un syndicat d'éleveurs de bétail pour l'amélioration de nos races.

(Communiqué.)

Nécrologie. — Lundi matin, un nombreux cortège funèbre a rendu les derniers honneurs à M. Jules Sottaz, boucher, à Bulle, enlevé à l'affection de sa famille à la force de l'âge.

A peine la tombe de ce citoyen fermée, nous apprenons avec regret le décès d'un autre ami aux convictions libérales, M. Vincent Pasquier, pintier, à Maules.

Nos condoléances sincères aux deux familles éprouvées.

VARIÉTÉS

LA SOMNAMBULE

par Auguste Geoffroy. 15

Lévesque se laissait faire. Trop occupé, trop ambitieux, trop pauvre, pour courir les maîtresses à la mode auxquelles il n'avait ni santé, ni temps, ni diamants à échanger contre des sourires, il était satisfait d'Anaïs. Les femmes? Il les méprisait comme le reste, mais puisqu'il fallait toujours quelque peu de cet élément féminin dans l'existence, mieux valait avoir Anaïs, une modeste, une dévouée, une laborieuse, une économe, que d'autres. Elle restait des semaines entières sans oser venir le déranger, ne demandant qu'à réparer son linge, à mettre en ordre son ménage, à lire silencieusement dans un coin. Se sentir près de lui suffisait ; quand elle sollicitait doucement une promenade, c'était dans l'intérêt de sa santé, à lui, bien plutôt que par distraction pour elle. L'avocat savait la jeune femme enfermée, occupée tout le jour, il la savait dédaigneuse des galanteries et ne trouvant, comme sa pauvre mère, rien au monde de supérieur à lui. Il était donc tranquille, plus habitué, plus reconnaissant qu'il ne s'en doutait lui-même. Il aimait la pauvre enfant autant que son âme égoïste était capable d'aimer; c'est-à-dire qu'il l'aimait pour lui et non pour elle.

Anaïs Dubreuil était à Armand Lévesque comme l'argile est au potier qui le pétrit, comme disent les Arabes, le cadavre aux mains du laveur des morts; elle lui avait, en esclave, livré son corps et son âme, perdant auprès du maître jusqu'à sa volonté, cette suprême défense des âmes libres.

Le maître devait se servir de l'esclave sans pitié, en abuser pour de mystérieux et criminels desseins.

VI

La fête de Mme Haller ne fut pas, mercredi suivant, ce qu'on avait cru qu'elle serait. Tout le monde vint, mais la gaîté s'y montra forcée, chacun des convives gardant par devers soi tristesses ou soucis.

Mme Haller souffrait, sans vouloir se l'avouer, de la perte de son fils qu'elle sentait lui échapper à mesure que, libre d'entraves, l'amour du docteur pour Mlle Dulac s'affirmait davantage.

Si elle eût été coquette, Germaine aurait triomphé, mais elle était bonne et souffrait de se sentir la cause secrète du chagrin de la vieille mère, de l'inimitié dissimulée des anciens camarades. Elle voyait M. de Fronville ne point se résigner à la perdre ou se résigner avec rancune et espoir secret. La première, il l'avait informée de son désir de quitter la maison : par délicatesse, prétendait-il, mais en vérité pour lui donner l'exemple d'un départ émancipateur.

Le docteur était sûr de sa fiancée, il était convaincu que la tristesse affectueuse de sa mère se calmerait sous les caresses d'une belle-fille telle que Germaine, d'une belle-fille qui, loin de la frustrer, agrandirait au contraire le champ de ses tendresses ; mais il se rendait compte de l'ambitieuse passion de Fronville. Il le voyait lui échapper, il voyait biaiser sa loyauté première, il souffrait de ses cachotteries, de son travail souterrain pour le souplanter : et comme les natures élevées, il pleurait d'être forcé de lui accorder moins dans son estime, de voir une de ses illusions, les amitiés, de jeunesse, et une autre, sa foi dans la générosité des anciennes races, s'envoler bien loin, de constater que l'intérêt personnel prime d'ordinaire le reste, qu'il n'y a rien en dehors de la femme qui aime si la destinée vous en fait rencontrer une sincère.

Mécontent de lui-même, honteux de sa trahison, humilié de sa défaite, Fronville était dans un état difficile à peindre. Ce qui dominait cependant, c'était la mortification de son orgueil de race, car il n'avait point encore d'amour vrai pour Mlle Dulac; il ne pouvait admettre qu'elle lui préférât un homme, excellent peut-être, mais aussi peu élégant, aussi bourgeois qu'Haller. Ils se fussent si admirablement complétés l'un l'autre, lui apportant ce qu'il se croyait être et elle sa grande fortune!

Armand Lévesque, plus absorbé que jamais dans ses rêves, plus sombre, brisa deux ou trois objets, maladresses qu'il fit suivre d'étranges accès de gaieté.

En se prodiguant, en forçant l'attention et les politesses des jeunes hommes, les deux femmes maintinrent une bonne harmonie apparente pendant presque toute la durée du repas.

On parla des fleurs dont Germaine avait véritablement garni, parfumé la maison entière de sa vieille amie et aussi de la gigantesque coupe, bronze et or, qui lui avait été offerte par M. de Fronville. Il y avait cependant quelque chose de hautain, de glacé, de presque offensant dans ce cadeau d'une valeur trop considérable pour la fortune supposée du consul, dans ce cadeau qui n'avait guère sa place dans une demeure modeste. Le gentilhomme semblait vouloir payer largement la note en prenant congé de ses hôtes.

Au dessert, il annonça officiellement son départ de chez Mme Haller, laissant entendre par quelques mots à double sens qu'il ne renonçait point encore à ses vues sur la riche héritière, qu'il serait plus libre d'être ingrat quand il habiterait hors de la maison de ses amis, qu'il préférait, au besoin, l'étroit logement de Lévesque à un intérieur où il se sentait de trop.

A la prière suppliante des yeux de Germaine qui lui disaient de se contenir, Félix Haller laissa passer longtemps sans les relever les propos aigres de Fronville, mais quand les deux dames se furent retirées, il eut lui-même quelques mots froids, partis de sa calme colère à l'Alsacienne, mots qui ne cinglèrent pas seulement la figure du consul, mais la coupèrent en deux sans que rien parut.

Il avait la partie belle, du reste, puisqu'il se sentait aimé, vainqueur ; et outré contre son ami en raison même de l'affection qu'il portait à sa mère et à Germaine, lesquelles avaient été plus que bonnes dans leurs attentions et dans les soins pour le dédaigneux gentilhomme, il fit peut-être un peu trop courber la tête à ce dernier.

Lévesque ne disait rien, paraissant vouloir se maintenir dans un silence discret, mais enchanté au fond d'une rupture qui jetait complètement Fronville dans ses bras et semblait servir à souhait ses projets.

Il n'était guère que dix heures, lorsqu'on vint d'un poste de police voisin chercher le docteur pour l'explosion d'une fabrique de produits chimiques à Grenelle ; il y avait urgence.

Cela ménagea une sortie convenable pour Haller qui partit brusquement, en homme qui va revenir, mais se disant en lui-même que Fronville aurait déménagé avant qu'il lui dit adieu ; car il rentrerait seulement après son départ, sous prétexte de séjour indispensable sur les lieux du sinistre.

Si plus tard Fronville, reconnaissant ses torts, abandonnait loyalement toute poursuite de Germaine, faisait les premières démarches d'une réconciliation, il verrait à se maintenir avec lui dans les termes de relations modérées. Cette épreuve le guérissait des expansions trop larges.

Le docteur parti, Lévesque voulut partir aussi, et sans prendre les fonds de son ami, alléguant qu'il reviendrait en voiture dès le lendemain matin pour les porter directement à la banque. Fronville, énervé, désireux de s'enfermer chez lui, afin d'y préparer un petit déménagement, n'insista pas beaucoup et comprit la prudence de Lévesque.

A quelques pas de la maison de la rue de Vaugirard, l'avocat prit un fiacre et se fit conduire à un bureau télégraphique où il rédigea une longue dépêche destinée à Anaïs. Il lui demandait de s'absenter, si possible, du *Prix fixe* dans la matinée du lendemain pour venir mettre en ordre la pièce de son logement qu'il destinait à M. de Fronville, un camarade qui lui faisait l'honneur de s'abriter quelques jours sous son toit.

Cette dépêche terminée, il partit chez Anaïs laquelle devait être rentrée de son travail à cette heure-là ; rentrée dans le petit logement qu'elle avait loué depuis son élévation en grade.

Si, moins égoïste, Lévesque n'eût point tout ramené à lui et n'eût considéré hommes et choses qu'autant qu'il en tirait avantage, il aurait été capable pour les vastes conceptions. Rien ne lui échappait du mouvement des idées sociales et des découvertes scientifiques.

Deux ans auparavant, il avait été amené à s'occuper des merveilleuses expériences magnétiques de l'Ecole de Nancy et de la Salpétrière; la théorie connue, il était descendu seul dans le domaine expérimental où Anaïs lui avait fourni un sujet admirablement approprié.

Nerveuse, impressionnable, d'imagination ardente, avec un organisme quelque peu détraqué par le surmenage, avec surtout cet effroi passionné qui faisait d'elle un automate en présence de Lévesque, Anaïs était entre les mains de cet homme une somnambule idéale.

Et sans prévoir encore peut-être quel usage il pourrait en faire un jour, pour une jouissance infernale d'abord, l'avocat magnétiseur s'était plu à faire de la jeune fille, et à son gré, un être irresponsable, inconscient.

Il lui créait des réalités avec des fantômes, abolissait sa volonté, pervertissait ses sens, détruisait sa mémoire ; de sorte qu'éveillée, immédiatement ou quinze jours plus tard, parlant et agissant comme tout le monde en apparence, elle ne voyait, ne pensait, ne voulait que ce qu'il lui avait ordonné dans le sommeil de voir, de penser, de vouloir.

N'en ayant jamais souffert autrement que par des pertes passagères de la connaissance et par des bri-

---

— C'est mon devoir, Robert, dans la mesure de ce qu'il m'est permis de constater. Et je ne faillirai pas à mon devoir.

Il s'approcha du cadavre de Valognes.

Tous ceux qui se trouvaient là, même le juge, même Pinson, s'étaient éloignés, pour le laisser libre.

Le valet de chambre de Valognes seul resta auprès du docteur pour l'aider, en cas de besoin.

Gérard lui ordonna de déshabiller le corps. Il voulait sonder la blessure, s'assurer qu'il n'y avait pas de traces de lutte.

La balle avait pénétré dans la poitrine, dans la région du cœur.

Il la retira, l'examina. Elle était aplatie, mais point trop déformée. Il la garda pour la remettre à M. Laugier.

Il constata, ce qui concordait avec le récit de Beaufort, que la blessure n'avait pas été faite à bout portant, mais à une distance de cinq ou six mètres. A bout portant, la blessure eût été accompagnée tout autour de brûlures et de piqûres produites par les grains de poudre, tandis que les bords de la plaie étaient simplement tuméfiés, mais très nets.

Quant à la balle, il lui était impossible de dire si elle venait d'un revolver ou d'un fusil de petit calibre.

C'était, cela, l'affaire de l'armurier-expert que choisirait le juge au courant de l'instruction.

Provisoirement, ses observations ne pouvaient être d'une grande utilité pour l'enquête.

Il remarqua, toutefois, une ecchymose sur la hanche droite de Valognes et une foulure le long du corps, presque dans toute sa longueur du même côté.

Il savait déjà, par M. Laugier, quel était le récit fait par Beaufort. L'ecchymose et la contusion ne pouvaient donc le surprendre.

Valognes se les était faites en tombant ; la hanche avait porté sur la roue ; le corps avait porté sur le chemin de toute sa lourdeur.

Il fit part de ses observations au juge en lui remettant la balle. M. Laugier lui dit :

— Veuillez nous accompagner jusqu'à l'endroit où s'est commis le meurtre. Votre présence peut nous être utile.

M. Laugier, Pinson et Gérard partirent aussitôt.

— M. Beaufort, dit le juge, venez avec nous, cela est indispensable. Vous nous raconterez là-bas, sur le terrain même, comment s'est accompli le crime. Comment allez-vous, monsieur? Votre blessure vous fait-elle souffrir beaucoup?

— Très peu... Une cuisson douloureuse, rien de plus. Dans quelques jours, il n'y paraîtra plus.

Beaufort avait la tête enveloppée d'un bandeau.

— Voulez-vous me permettre de visiter la plaie et d'y poser une compresse? dit Gérard au mari de Marceline.

— Tout à l'heure, M. Gérard, tout à l'heure, dit Pierre... ne vous occupez pas de moi. Lorsque nous reviendrons, il sera toujours temps!

Ils partirent.

Et telle était l'émotion que leur causait ce terrible drame que Beaufort en oubliait la révélation de Marceline.

Un moment il oubliait Modeste!

Et il ne songeait même pas, en parlant à Gérard, que ce jeune homme était le fils de sa femme, vivant souvenir de la faute de la jeune fille.

La charrette anglaise sur laquelle étaient venus Beaufort et Valognes, de Creil à La Novice, était encore renversée dans le chemin, les roues en l'air.

Ce fut le premier détail du drame que l'on rencontra.

M. Laugier et l'agent Pinson examinèrent attentivement les traits, les guides ; la guide de droite était arrachée à l'endroit où elle rejoint le mors, un peu plus haut que la bouche.

M. Laugier examina chaque détail avec la plus minutieuse attention.

Tout à coup il se pencha et resta un moment songeur.

Puis il fit signe à Pinson d'approcher.

Il lui montra la guide, dont il tenait à la main l'extrémité.

— Remarquez-vous? dit-il.

— Oui. La guide a été coupée d'un coup de couteau dans la moitié de sa largeur, puis arrachée d'un violent effort.

— Et cela ne vous inspire aucune réflexion?

— Mon Dieu, monsieur le juge, fit Pinson, la réflexion, je crois, à moins que je ne me trompe, n'est pas difficile à faire...

— Dites.

— Elle n'a, du reste, aucune importance...

— Oh! oh!

— M. Beaufort, qui a dételé le cheval, a coupé les guides pour aller plus vite. Tenez, ce trait était pris sous l'animal qui probablement se débattait. Cela aurait demandé trop de temps, étant seul, pour que M. Beaufort dételât régulièrement. Il était pressé. Il avait toute la fièvre d'un homme qui vient de voir un meurtre et qui lui-même a failli être assassiné. Au lieu de déboucler, il a coupé, arraché, afin d'arriver plus vite à La Novice et de prévenir M. Robert Valognes. Je trouve cela tout naturel.

(A suivre.)

sements momentanés de tous les membres, Anaïs, ravie d'être utile aux études de son ami, s'était prêtée de bonne grâce aux épreuves diverses qu'il lui avait fait subir. A cette époque-là, elle était ce que l'on appelle complètement *entraînée*, c'est-à-dire qu'endormie en quelques secondes elle obéissait sans réplique aux ordres du maître, elle subissait passivement tous les états physiques ou moraux qu'il lui plaisait de lui imposer.

Les fenêtres d'Anaïs ouvraient au quatrième sur la rue, et Lévesque les connaissait parfaitement. Arrivé à quelques numéros de celui de sa maison, il paya le cocher et se mit à marcher sur le trottoir opposé en examinant les dites fenêtres.

La jeune femme n'était point encore couchée, car la lumière d'une lampe faisait des rideaux une sorte de transparent derrière lequel s'agitait, colossale ou presque invisible, une ombre noire. L'avocat attendit; il ne se gênait point cependant avec elle, mais il avait sans doute besoin ce soir-là qu'elle fût non seulement couchée, mais encore endormie. Il se promena longtemps donc après que la lumière des fenêtres se fut évanouie.

Il était environ onze heures et demie lorsqu'il sonna, monta, et ouvrit la porte d'Anaïs à l'aide d'une double-clef dont il était porteur.

Le concierge de cette maison ne s'occupait pas plus des visites de l'avocat chez sa maîtresse que celui de la rue de Rivoli ne s'occupait des allées et venues d'Anaïs chez l'avocat.

Lévesque était monté chez Anaïs, ce qu'il ne faisait presque jamais, avec l'intention de l'hypnotiser et de lui donner des ordres. D'ordinaire, il la magnétisait à l'état de veille; pour la première fois, il allait la suggestionner pendant son sommeil naturel, probablement afin qu'elle ne gardât pour le souvenir des faits qui l'auraient précédé.

(A suivre.)

FAITS DIVERS

M. de Crac rentre de la chasse avec un lièvre acheté chez le marchand de comestibles, et dont il a négligé de vérifier la fraîcheur.

Joseph Guibollard, son valet de chambre, lui ôte son carnier, puis se bouchant le nez s'écrie :

— C'est égal, il était temps que monsieur le tue!

Observation profonde;

— Quand je regarde l'auditoire, disait récemment un bon curé, je me demande où sont les pauvres; mais quand je compte les offrandes je me demande où sont les riches.

Amusante et authentique conclusion d'une lettre d'Emile Augier :

« Mille compliments,
» Mille amitiés,
» Et mille

» Augier. »

Velours peluches, velours coton, etc., soie noire et couleurs de 1 fr. 55 à 45 fr. le mètre, expédie franco à domicile, par mètre ou par pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco sur demande. (M5643Z) [327

Mises de bétail.

Le ***lundi 3 mars prochain***, dès 9 h. du matin, il sera exposé en mises publiques, au domicile de Jacques Charrière, à Romanens :

20 mères-vaches portantes ou vêlées; 18 taures et génisses portantes; 1 taureau primé en première classe l'année dernière; 4 taureaux d'un an; un bœuf de trois ans; 2 vaches grasses et 2 juments de trois ans.

Le tout sous de favorables conditions de payement. [117

Café à vendre ou à louer.

On offre à vendre ou à louer une jolie maison, entièrement réparée, avec café au rez-de-chaussée et concession pour cinq ans. Situation avantageuse dans un des quartiers fréquentés de la ville de Bulle. Conditions favorables. Entrée à volonté.

S'adresser au notaire Favre, à Bulle. [116

AVIS

Le soussigné a transféré son bureau au rez-de-chaussée de la maison de M. François Moura, Grand'rue, à Bulle.

Recouvrements, renseignements, représentation dans les faillites et discussions, tractation d'affaires litigieuses.

617] ***Louis Fasel***, agent d'affaires.

Carrière de Lessoc.

Le public est prévenu qu'on vient d'ouvrir une carrière (de ***marbre calcaire*** très compact) sur la commune de Lessoc (Gruyère). Excellente pierre se polissant très bien. Cette pierre peut servir à tout genre de construction; longueur et largeur de toutes dimensions, épaisseur de 10 à 60 centimètres. — Echantillon à disposition et prix modéré.

S'adresser à Lessoc à M. Léon Pulg et à Bulle à Joseph Crotti, entrepreneur. [105

A l'occasion du Carême :

Morue, merluche, stockfisch, codfisch, harengs et conserves alimentaires

complètement assortis.
Prix modérés.

Louis Treyvaud, épicier,
121] à Bulle.

Pisciculture.

A l'occasion du Carême, on trouvera à l'établissement de pisciculture du Landy (Crésuz) des ***truites saumonées*** et ***de rivière*** au prix de 2 fr. 50 la livre. — Expéditions tous les jours contre remboursement par la poste.

On peut aussi s'y procurer des ***alevins de truites*** pour repeuplement de cours d'eau au prix de 12 fr. le mille. [124

A VENDRE

Cinq jeunes ***chiens*** croisés bouledogues.
S'adresser au bureau du journal. [130

A vendre :

D'occasion, un ***potager*** à 4 trous.
S'adresser au bureau du journal. [132

A louer : Au centre de la ville de Bulle, un ***appartement*** de trois pièces et cuisine.
S'adresser au bureau du journal. [133

A louer : En ville, belle ***chambre*** meublée ou non meublée.
S'adresser au bureau du journal. [134

PLUS DE MAUX DE DENTS!
PAR L'EMPLOI DE
l'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices
DES
RR.PP.BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de Soulac (Gironde)
Dom MAGUELONNE, Prieur
2 Médailles d'Or : *Bruxelles 1880, Londres 1884*
Les plus hautes Récompenses
INVENTÉ EN L'AN **1373** PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD.

« L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins**, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le **meilleur curatif** et le **seul préservatif** des **Affections dentaires.** »

Elixir, 2f, 4f, 8f, 12f, 20f; Poudre, 1f25, 2f, 3f; Pâte, 1f25, 2f.
Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux
Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le *second jeudi après la foire*, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à *BULLE*.

Se recommande

A. Raggenbass, fabt de limes,
successeur de Ph. Guidi,
766] 261, rue de Morat, Fribourg.

Franco pour 2 fr. au lieu de 4 fr. 70
Nécessaire complet d'écriture ou

PAPETERIE à 2 fr.

CONTENU :	Prix ordinaire :
Une belle et forte boîte	Fr. — 40
100 feuilles doubles de papier à lettre	» 2 —
100 fines enveloppes en 2 grandeurs	» 1 —
12 bonnes plumes d'acier	» — 30
1 manche de plume	» — 10
1 crayon	» — 10
1 flacon d'encre de bureau très noire	» — 30
1 morceau de gomme élastique	» — 20
1 bâton de cire à cacheter	» — 20
3 feuilles de papier buvard	» — 10
Prix de vente ordinaire,	Fr. 4 70

Tous ces objets sont placés dans une élégante boîte dorée et cloisonnée; ils ont une valeur réelle de **4 fr. 70.** Une papeterie, 2 fr.; 5 exemplaires, 8 fr., et 10 exemplaires, 15 fr. Demander une papeterie à 2 fr. J'expédie franco si le demandeur envoie le montant ou timbres-poste, sinon je prends remboursement. Je me réserve les contrefaçons.

A. Niederhæuser,
fabr. d'articles de papeterie,
91] Granges (Soleure).

Laines et cotons.

Au magasin tenu précédemment par M. J.-B. STRAGO, desservi dès maintenant par les ***sœurs PIROGIN***, filles de l'inspecteur des écoles, on trouve un ***choix complet*** de laines et cotons, ainsi que les objets suivants : toiles pour canevas, bas, chaussettes, bonnets tricotés, bobines, crochets, aiguilles, etc. — Marchandises de première qualité. Prix très modérés.

Magasin au rang du milieu, Bulle, en face de la promenade. [123

Dépôt de choucroute de Berne

chez ***J. Pilloud***, *auberge du Tonnelier*, à Bulle. — Gros et détail. — Prix modéré. [86

UN
représentant à Rome,

tenant en dépôt du beurre et du fromage de la Lombardie, désirerait représenter une maison qui fait du ***fromage de la Gruyère, de l'Emmenthal***, etc.

S'adresser à Camurati, *Via Palestro 87, Rome.* [125

Graine & farine de lin.

Beaux gros sons français.
Dits supérieurs et ordinaires.
Semoules de ***maïs***, Italie et Hongrie.
Tourteaux de lin et sésame moulus.
Bourre d'épeautre.
Prix avantageux.
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820

A vendre :

Faute d'emploi, un ***char à pont*** à deux chevaux, avec couvets et essieu en fer de 19 lignes, solide et en bon état.

S'adresser au garçon d'écurie du Cheval-Blanc, à Bulle. [70

A vendre : Tout l'***outillage*** pour ***maréchaux***, dont un enclume, un soufflet, 2 étaux, 3 filières, marteaux, étampes, etc., le tout à bas prix.

S'adresser à Jérémie Romanens, maréchal, au Gérignoz, Sorens. [127

A vendre :

Une quarantaine de ***carrons*** secs, de premier choix, de 30 à 35 pieds de longueur, chez Xavier Gaillard, à La Roche. [128

Un domaine

de 19 poses de première classe, avec ferme, 2 granges, 2 fontaines, est à vendre sous de favorables conditions. Le procureur Davet, à Bulle, renseignera. [106

A VENDRE

80 paquets de ***bardeaux*** de toute première qualité, chez Is. Muller, maître-couvreur, à Villarvolard. [129

On demande à louer :

Pour une famille peu nombreuse, un ***logement*** de 2 ou 3 chambres.

S'adresser au bureau du journal. [131

Froments, blés, orges

et ***avoines*** comprimés.
Spécialité de ***gruaux*** divers.
Maïs et ***farines*** pour engrais.
PRIX RÉDUITS
Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle. [527

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mariages :

Juin 1889.—Rattaz, Jean-Joseph, de Villeneuve (près Surpierre), et Pipoz, Marie-Philomène, de Charmey.

Juillet.— Rinaldi, Emile, d'Isonne (Tessin), et Remy, Françoise-Joséphine, de Progens.— Heimo, François-Joseph, de Fribourg et Tavel, et Peyraud, Marie-Ursule, de Bulle.

Août. — Galley, Charles-Louis, d'Autigny, et Sterroz, Eléonore-Aimée, dite Emma, de Fribourg.

Septembre. — Point.

Octobre. — Grand, François-Louis, de Romont, et Ulrich, Marie, de Guggisberg (Berne). — Dubas, Georges-Antoine, dit Antonin, de Bulle, et Hermann, Marie-Madeleine-Elisabeth, de la Vounaise (Broye). — Gremaud, Joseph-Arsène, d'Echarlens, et Buchs, Séraphine-Marie, de Bulle, Bellegarde et Marsens. — Saudan, Joseph-Antoine, de Châtel-Saint-Denis, et Chollet, Mélanie-Louise, de Crésuz. — Kiener, Emile-Albert, de Belligen (Berne), domicilié à Château-d'Œx, et Favre, Lucie, de Château-d'Œx, y domiciliée.

Décembre. — Point.

Décès :

Mai 1889. — Bosson, Jacques-Joseph, fils de Jean-Pierre, de Riaz; 63 ans. — Gobet, Marie-Célestine, fille de Philippe, de Bulle et Sales; 43 ans. — Saudan, Clémentine-Alice, fille de Christophe, de Châtel St-Denis; 7 mois. — Zurkinden, Jean-Martin, fils de Jean-Louis, de Guin; 5 mois.

Juin. — Dupont, Marie-Marguerite, fille de Jean-Bruno, de Bulle; 60 ans. — Vogel, Jacques, fils de Jacques, de Dachsen; 50 ans. — Glasson, Agathe-Marie, épouse d'Eugène, de Bulle; 70 ans.

Juillet.— Trachsel, Jacob fils de Christian, de St-Stéphan (Berne); 60 ans. — Zihlmann, N. N., sexe féminin, fille de François, de Root (Lucerne). — Castella, Thérèse, fille de feu Michel, de Bulle, Gruyères et Fribourg; 17 ans. — Devevey, Georges, fils de Béat, d'Estavayer-le-Lac; 54 ans. — Gremaud, Zoé, veuve de Boniface, de Morlon; 60 ½ ans. — Gex, Cyprien, fils de Joseph-Félix, de Bulle 49 ans.

Août. — Mazoni, Emma-Julia, fille de Jules-Auguste, de Bulle; 4 mois. — Kiener, Charles, fils de Joseph, de Riggisberg (Berne); 3 jours. — Salzmann, Anna, épouse de Jean, de Signau (Berne); 65 ans.

Septembre. — Messerli, Léon-Alexandre, fils de Charles-Emile, de Seftigen (Berne); 15 jours.

Octobre. — Hermann, Marie-Prudente, épouse de Félix, de la Vounaise (Broye); 46 ans. — Gillard, Madeleine, épouse d'Alexandre, de Botterens; 54 ans. — Moura, François, fils de François, de Grandvillard; 51 ans. — Majeux, Marie-Anne-Rose, dite Joséphine, fille de François, de Pont, paroisse de Saint-Martin.

Novembre. — Cottier, Alfred, fils de David, de Rougemont; 41 ans. — Corboz, Eugénie-Maria, fille de feu Félix, de La Tour-de-Trême; 16 ans. — Heimo, Charlotte, veuve de Jean, de Fribourg et Oberschrot; 68 ans. — Demierre, Jean, fils de Nicolas, de Montet (Glâne); 49 ans. — Genilloud, Marie-Elisabeth, veuve de Nestor, de Bulle; 58 ans. — Gobet, Oscar, fils de Jules, de Sorens.

Décembre. — Ziliweger, Elisabeth-Marie-Françoise, veuve de Jean-Nicolas, de Fribourg; 61 ans. — Rigolet, Antoine-Auguste, fils de Claude-Antoine, de La Roche; 46 ans.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.